

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 24 novembre 2016 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat passé entre la ville et la société Le photographe Alexis PICHOT pour la mise en place d'un atelier photo light painting au centre social
2.	Un contrat passé entre la ville et l'association Sinuances pour la représentation d'un contre musical de Noël au centre social
3.	Un contrat passé entre la ville et la S.A.R.L Productions Freddy HANOUNA pour la cession des droits d'exploitation du spectacle « Frank Welles et Handy magie-ventriloque » à l'école élémentaire Charles Péguy
4.	Un contrat passé entre la ville et la SAS Bump's pour une activité Bubble Football dans le cadre des animations proposées par l'Espace Jeunesse pendant les vacances de Noël
5.	Un contrat passé entre la ville et l'association Citoyenneté Active pour l'organisation d'un stage parcours free running et un stage de danse dans le cadre des animations proposées par l'Espace Jeunesse pendant les vacances de Noël
6.	Une convention passée entre la ville et la société Les Savants fous pour l'animation d'ateliers scientifiques au centre de loisirs Benoît Malon
7.	Un contrat passé entre la ville et la société Le centre KAPLA pour une animation KAPLA aux centres de loisirs Benoît Malon et Pauline Kergomard le 7 décembre 2016
8.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et la société FM Média pour assurer une journée d'animation « COM J'M Construire » au sein de l'accueil de loisirs éducatifs Benoît Malon
9.	Un contrat passé entre la ville et l'association ADEMAM pour une initiation à la percussion au collège Albert Cron dans le cadre du partenariat Ville Collège
10.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur SIDIME Moussa pour l'animation d'un atelier d'initiation à la sculpture au collège Albert Cron dans le cadre du partenariat Ville Collège
11.	Un contrat passé entre la ville et la société Histoire de sons pour l'organisation d'un spectacle intitulé « La chanson volée » au centre de loisirs Robert Desnos
12.	Une convention passée entre la ville et la société Les Savants fous pour l'animation d'ateliers scientifiques à l'Espace Jeunesse
13.	Un contrat passé entre la ville et le Laboratoire des Arts pour l'organisation d'un master class Chant à l'Espace Jeunesse

14.	Un contrat passé entre la ville et l'Association Musicale Internationale pour l'organisation d'un spectacle intitulé « Voyage autour des rythmes » pour l'accueil de loisirs maternel Suzanne Buisson
15.	Un contrat passé entre la ville et la société Le centre KAPLA pour une animation KAPLA au centre de loisirs Pauline Kergomard le 30 novembre 2016
16.	Un contrat passé entre la ville et l'association Les Bouches pour l'organisation d'une soirée de commémoration dans le cadre de l'événement du 120ème anniversaire de la Ville
17.	Une convention passée entre la ville et le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France) pour un partenariat pour la mise en place d'un atelier « mémoire » et un atelier « Bien vieillir » au club Antoine LACROIX
18.	Un contrat passé entre la ville et la société Le centre KAPLA pour une animation KAPLA au centre de loisirs Benoît Malon le 23 décembre 2016
19.	Un contrat passé entre la ville et la société ASKARONE pour l'animation d'un atelier stylisme à la maison de la jeunesse
20.	Un contrat passé entre la ville et l'association Enfant Espoir 75 pour l'animation d'ateliers de boxe, de danse et de vidéo au service jeunesse
21.	Un contrat passé entre la ville et le FUTUROSCOPE pour l'organisation d'un séjour par l'espace jeunesse
22.	Un contrat passé entre la ville et M.Alexandre Leanaers BONNEMAISON pour la réalisation d'un reportage photographique sur les commerces et services
23.	Un contrat passé entre la ville et l'EURL Art-Images pour la réalisation d'un reportage photographique au cimetière et au monument aux morts le 11 novembre
24.	Un contrat passé entre la ville et l'association A.R.C.B.F pour la mise à disposition à titre gracieux des locaux situés 1, rue Jean Mermoz
25.	Un contrat passé entre la ville et la société A.D.I.C pour la maintenance du logiciel recensement